

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES du 27,				
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,				
Ingénieurs-opticiens, brevétés, quai St Antoine, 11.				
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS. CIEL.
6 heures.	5 d. au-		27 pou.	
du mat.	dessus	75 deg.	6 lign.	N. E. couvert
	de 0.		Variab.	
Midi.	11 d. au-	58 deg.	27 pou.	Idem. Soleil.
	dessus		6 lign.	
SOLEIL.		LUNE.		
Lever.	Midi vr.	Couch.	Phases.	Age.
6 h.	0 h.	4 h.		
35 min	41 min.	54 min.	Dernier quart.	28

Lyon, 27 octobre 1837.

ÉLECTIONS. — COLLÈGE DE L'OUEST. — CANDIDAT MINISTÉRIEL, M. FULCHIRON.

l'élection de M. Fulchiron dans l'arrondissement de... paraît certaine; cependant M. Fulchiron rencontre sur sa route un candidat qui a plus d'un titre devrait pour lui un rival redoutable. Mais du côté du juste-milieu pas de scissions, accord et harmonie dans l'ouest; là anciens amis envieux, là pas de rivalités dangereuses: fin apparaîtra M. Fulchiron s'appuyant glorieusement toutes les nuances du juste-milieu. Si jamais on pouvait des vices de notre loi électorale, il suffirait, pour amener la réforme, d'examiner sérieusement ce qui se dans cet arrondissement. C'est celui qui renferme le hommes éclairés: il réunit avocats, conseillers, juges, médecins, fonctionnaires publics. Et ces messieurs vont à la chambre M. Fulchiron! Pense-t-on qu'ils s'arrêteront sur sa valeur intrinsèque, qu'ils ne sachent pas l'apprécier? Non, certes. Pense-t-on que les électeurs de cet arrondissement qui s'intitulent justes-milieux partagent également ses opinions? Cela ne peut pas être: ils voient aussi en diverses nuances; ils ont leurs doctrines, leurs légitimistes ralliés, leurs ministériels quand et leurs partisans du 22 février. Comment se fait-il qu'ils ne cherchent pas un candidat plus digne de les représenter? C'est que dans cet arrondissement l'intérêt personnel étouffe tout intérêt public, toute pensée d'indépendance. Dans cet arrondissement on flatte M. Fulchiron en être caressé; on le ménage parce qu'il est bien en; on le nomme parce que c'est le solliciteur-type. M. Fulchiron fait mal les affaires du pays, il fait assez celles de ses commettants. Quel homme est plus poète que lui? quel électeur n'a pas été accablé de ses bienfaits de mains? quel électeur n'a pas été son obligé? M. Fulchiron rend des services de tout genre et protège toutes places. — Voulez-vous voir une séance à la chambre des députés, écrivez à M. Fulchiron; voulez-vous un bureau de tabac, faites-lui remettre votre supplique: il vous la donnera, la signera, l'apostillera, la fera apostiller, et remettra en mains propres des ministres et les forcera à donner droit. C'est donc en flattant les individus, en soutenant des intérêts particuliers, en cultivant avec soin toutes les relations, que M. Fulchiron est parvenu à se créer une sorte de bourg-pourri à Lyon.

M. Fulchiron était né pour vivre dans l'obscurité, en renonçant à toute notoriété; et maintenant les électeurs de l'ouest en ont fait un de nos célébrités. Il est aussi connu que ce brigand (1) de Thiers, que l'honorable Dupont (de l'Eure); aussi connu que le président de la chambre, parfois bien ridicule aussi. M. Fulchiron a occupé la presse de toutes couleurs; il a été travaillé par les journaux petits et grands, hebdomadaires et quotidiens; il a même fait invasion dans les redoutables dépassement des limites ordinaires du genre. Il n'est pas un écolier de 18 ans ayant lu un livre qui ne connaisse M. Fulchiron. Aussi que n'a-t-il fait que n'a-t-il pas fait pour arriver à cette grande place? Jamais il n'a laissé passer une seule occasion de parler de la tribune; avec ou sans manuscrits, il l'a toujours avec une imperturbable assurance. Les censures, qu'importe? les extrémités se dilatent en riant. M. Fulchiron ne s'en émeut; il veut parler de tout, et enfasse trivialités sur trivialités. Jamais on ne l'arrête, que lui importe le mot propre? On

le dit classique, assurément ce n'est pas à la manière des Massillon et des Pascal.

Mais quels sont ses titres à la confiance des électeurs? qu'a-t-il fait pour les fasciner?

Lorsqu'un ministère insolent, à deux reprises différentes, jeta à la face de la garde nationale de Lyon le titre de lâche, l'a-t-il repoussé? a-t-il défendu notre honneur? s'est-il élevé contre cette outrageante épithète? s'est-il opposé à la dissolution? Loin de là, ce représentant a tout accepté, tout approuvé, nous disons même tout sollicité; et si l'on viole à Lyon d'une manière si flagrante la loi qui ordonnait sa réorganisation dans l'année, c'est grâce à M. Fulchiron.

Lorsque nos maisons ont été incendiées, saccagées, a-t-il demandé raison de tant de désastres? a-t-il cherché à les réparer et à faire indemniser les habitants ruinés? — Point du tout. Il a souscrit au profit des auteurs de toutes ces calamités, s'il nous en souvient bien, pour la somme énorme de 5,000 fr.

Lorsque notre population ouvrière, souffrant la faim et la misère, a fait entendre ses gémissements, a-t-il assiégé, selon son usage, les antichambres des ministres et du roi pour solliciter quelques secours, et fait retentir ses justes doléances à la tribune? — Nullement. Il votait alors des millions au duc d'Orléans, des millions au duc de Nemours, des millions à la reine des Belges, des millions encore à la liste civile, aux fonds secrets; mais rien pour les ouvriers. « Pour eux », disait-il, on avait assez fait, puisqu'on leur avait fait l'aumône et la charité. » Paroles bien dignes de celui qui prétendait qu'un ouvrier, sur 30 sous par jour, devait, après son entretien et celui de sa famille, faire encore des économies! — S'est-il opposé à ce que la correspondance de Paris à Marseille ne se fit plus par Lyon au grand détriment de son commerce, et à ce que le service de la seconde ville de France, comme celui d'un village, ne se fit que par estafettes? A-t-il rien fait pour arracher Saint-George à la misère, pour conserver à St-Just son marché? A-t-il protesté contre l'ouverture de cette route de Paris dans le Midi, qui, tournant la ville et la laissant sur sa droite, ne fait plus de Lyon un passage nécessaire, et ruine d'un seul coup les faubourgs de la Guillotière et de Vaise? Quand s'est-il opposé à la construction des forts qui menacent de tous les côtés nos propriétés et nos libertés, et dont le voisinage jette sur les maisons de la ville comme sur les campagnes un discrédit notable?

Enfin, nous le demandons encore, qu'a fait M. Fulchiron? Pour la ville, rien de bien; pour le pays, rien que de mal. — Il a rejeté toutes les propositions utiles; il a appuyé le maintien de la peine de mort, défendu tous les établissements de capucins comme très-nécessaires aux missions particulières; il a provoqué à grands cris les lois d'avril et de septembre et toutes les lois contre la presse, a appelé avec fureur toutes les mesures de répression et de vengeance; il a soutenu avec acharnement la loi de disjonction; c'est à mains jointes qu'il demandait que l'on voulût bien accorder à monseigneur de Nemours un petit apanage de 50 millions, et faire à la reine des Belges une dot de plusieurs millions. Pour tout dire, il s'est fait le champion de toutes les mesures antisociales.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, M. Fulchiron s'est fait le grotesque de la chambre. S'il y a été dit quelque grosse balourdise, qui l'a lâchée? M. Fulchiron; s'il y a eu quelque interruption inconvenante, qui l'a faite? à coup sûr c'est M. Fulchiron; s'il y a eu quelques scènes burlesques, on les doit à M. Fulchiron. Soit qu'il parle, soit qu'il se taise, il semble avoir pris à tâche de divertir et d'égayer

Quand il s'abstient, droit d'habiter l'hôtel des Haricots. Quand il meurt, droits des pompes funèbres.

Si l'on voulait pousser plus loin ce petit travail, on verrait que, parmi les bonheurs du citoyen français, le plus grand, le plus incontestable, c'est d'être saisi à toute minute par l'impôt, dans toutes les actions de la vie, depuis les licences immodestes pardevant des murs défendus, lesquelles licences exposent le contrevenant à un franc d'amende et à la confiscation du chapeau, jusqu'aux actes décisifs de la vie, tels qu'une association en commandite pour l'exploitation des chalumeaux de paille, au capital de six millions, sous la présidence d'un machiniste anglais, par exemple M. Maberly.

La taxe entoure le Français depuis le berceau jusqu'au cercueil, depuis midi jusqu'à minuit; elle se glisse dans ses habits sous la forme de laine, dans sa chemise sous le prétexte de coton, dans ses bottes sous les apparences du cuir; elle frappe ses doigts, à propos de bagues d'or, du contrôle de la monnaie; elle dort dans son gilet, déguisée en montre d'or affligée du poinçon; elle est dans l'espace qu'il habite par le droit du foncier, sur le canapé où il repose par la grâce du mobilier.

Les éléments sont taxés pour le citoyen français, heureux mortel s'il en fut:

L'air, à propos des portes et fenêtres;

Le feu, à propos des droits sur le bois, l'huile, le suif et la cire;

L'eau, à propos des plaques et permis de police des porteurs (on pourrait se dispenser de payer ce droit, en allant boire au courant de la rivière; seulement il faudrait prendre garde de ne pas se laisser emporter par l'eau, car alors on rencontrerait le droit de la Morgue);

la législation. Bugeaud, Viennet, le père Martineau et Fulchiron, voilà les honorables en possession de fournir aux menus plaisirs de nos graves députés.

On vante, il est vrai, la grande complaisance de ce député, les services particuliers qu'il a rendus à certaines personnes, ceux qu'il promet avec prodigalité à certaines autres, etc. etc. Son hôtel à Paris est, dit-on, une hôtellerie où vont sans façon s'héberger grand nombre de Lyonnais; sa table, le restaurant où ils vont se repaître... C'est lui qui procure billets d'entrée à la chambre, au Théâtre-Français, lettres de faveur pour voir les châteaux royaux; qui conduit visiter la Colonne, le Jardin-des-Plantes. Il est empressé, il vous accompagne, il vous explique; il sert tour à tour de cornac et de ciréone... — Et c'est là, électeurs, ce qui vous déciderait à le nommer! En vérité, il est permis dans la vie privée d'écouter ses sentiments individuels; mais quand il s'agit de choses aussi graves que la députation, se laisser conduire par de pareils motifs, c'est faire acte de mauvais citoyens.

Nous savons bien, nous, ce qui inspire ses plus chauds partisans; ils l'avouent eux-mêmes: c'est qu'il est puissant et en faveur, et que par sa protection on obtient tout ce que l'on veut... Mais s'il est puissant, n'est-ce pas parce qu'il s'est soumis au pouvoir, s'est constitué son vassal et son complaisant, parce qu'il a voté aveuglément tout ce qui lui a été demandé? S'il est en faveur, n'est-ce pas aux dépens des libertés publiques et du bien-être national, c'est-à-dire, électeurs, à vos propres dépens? — Et quand il use de cette même faveur au profit de quelques solliciteurs, c'est encore à vos dépens; car, soyez-en sûrs, ces individus qui le sollicitent et qui en sont protégés, s'ils avaient des droits et des titres, n'auraient besoin ni de fa-veurs ni de services. Pour preuve, nous ne citerons qu'un fait, c'est la scandaleuse nomination de M. Grégoire. Méfiez-vous donc de ceux qui le prônent et l'exaltent; ce sont tous gens auxquels il a promis des marchés, des gares, des places, des bureaux de tabacs, etc.; ce sont des parasites qui veulent payer leurs diners par leurs votes; ce sont des dupes aussi qu'il a promenées, caressées, dont il a écouté les sottises, avec lesquelles il s'est amusé à tirer des plans de villes à élever...

Croyez-nous, refusez la députation à celui qui, après l'avoir sollicitée pendant dix ans au moins de tous les partis et dans tous les départements, est enfin venu la quêter à Lyon de porte en porte.

Électeurs! si vous n'avez pas assez de conscience et de patriotisme pour rejeter comme un mauvais mandataire l'homme inféodé au pouvoir, qui a fait largesse de vos droits et de vos libertés, et qui est toujours prêt à sacrifier le peu qui vous reste, par pudeur au moins ne choisissez pas pour vous représenter l'homme qui était devenu le député le plus ridicule de la chambre.

Le Courrier de Lyon soutient ce matin, dans un long article destiné à appuyer la candidature de M. Clément Reyre, que depuis sept ans la ville de Lyon, ses intérêts, son industrie ont été complètement sacrifiés. Tous les jours, dit la feuille doctrinaire, la presse et la tribune s'occupent du commerce maritime du Hayre et de Marseille, des propriétaires vignicoles de Bordeaux, des bouilles de St-Etienne et d'Anzin; mais de Lyon et de sa fabrique, il n'en est pas plus question que s'il s'agissait d'une petite ville de la Picardie ou de l'Artois. Nous pensons absolument comme le Courrier de Lyon, et ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que nous nous plaignons de ce qui excite si vivement et, nous avons le droit de le dire, si tardivement ses regrets.

Depuis que le Censeur existe, il ne s'est peut-être pas

La terre, qu'on paie à raison de cinq cents francs la toise carrée, au Père-Lachaise et au cimetière Montmartre.

Pour le Français, mortel si heureux sous son gouvernement paternel, maternel et constitutionnel, il existe des taxes sur tout et à propos de tout:

Des taxes de timbre et de poste sur ce qu'il lit;

Des taxes d'octroi et de contributions indirectes sur ce qu'il boit et sur ce qu'il mange;

Des taxes sur ce qui entre dans sa bouche, lui gratte le ventre, lui couvre le dos, ou résiste sous ses pieds;

Des taxes sur ce qui est agréable à voir, à sentir, à goûter, à toucher et à entendre, ce que l'on peut appeler taxes des cinq sens, pour faire suite aux fruits des quatre saisons;

Des taxes sur les matières brutes et sur les matières ouvrées;

Des taxes sur les saucés qui le rendent malade et sur les drogues qui le guérissent;

Des taxes sur l'hermine qui pare le juge, et sur l'acier qui décolle le patient.

Bref, le Français, à l'agonie, avale une potion opiacée (qui a payé 3 fr. par livre de droit), dans une cuillère contrôlée par la monnaie (coute cinquante centimes), retombe sur un lit (qui a acquitté quatre francs de droits, laine, duvet, acajou, coton), expire dans les bras d'un docteur patenté, poursuivi par un pharmacien patenté, paie mille francs un convoi de cinquième classe, voit ou plutôt ne voit pas ses vertus écrites en lettres d'or sur un marbre sujet à la taxe. Heureux encore quand sept ou huit après ses os, tirés de leur cercueil, ne servent pas à fabriquer du noir d'ivoire, dans une usine justiciable du droit de timbre!

Heureux citoyen français! (Corsaire.)

INCROYABLES AVANTAGES

QUI RÉSULTENT POUR LE CITOYEN FRANÇAIS

de vivre sous un gouvernement paternel, maternel et constitutionnel.

Il n'est pas d'être, sur la calotte du globe, bipède ou non, à poil ou à poils, qui se puisse dire aussi heureux que le citoyen français.

Il n'est pas de l'homme qui se voit gouverné à bon droit. Aussi ne peut-il faire un pas, remuer un membre, parler, écrire, éternuer, sans payer une taxe à raison de ces avantages.

Il n'est pas de l'homme qui, dès qu'il naît, on le présente à la mairie et à l'église: double droit municipal et religieux, spirituel et temporel.

Il n'est pas de l'homme qui, dès qu'il arrive à l'âge adulte, on l'envoie au collège: droit universel.

Il n'est pas de l'homme qui, dès qu'il prend ses grades dans une faculté, droits d'examen, de grades, droits de thèses; vingt droits dans un.

Il n'est pas de l'homme qui, dès qu'il arrive à vingt et un ans, impôt du sang ou rachat du sang, impôt de mariage.

Il n'est pas de l'homme qui, dès qu'il se marie, droit sur le contrat, droit de municipalité.

Il n'est pas de l'homme qui, dès qu'il acquiert, droit d'enregistrement proportionnel.

Il n'est pas de l'homme qui, dès qu'il fait du commerce, droit de patente.

Il n'est pas de l'homme qui, dès qu'il consomme, droit d'octroi.

Il n'est pas de l'homme qui, dès qu'il tire des objets de l'étranger, droit de douane.

Il n'est pas de l'homme qui, dès qu'il se pourvoit à l'intérieur, droit de circulation.

Il n'est pas de l'homme qui, dès qu'il est dans la milice citoyenne, droit de perdre sa journée pour procurer un uniforme.

passé un seul jour sans que nous ayons signalé l'incurie du gouvernement à l'égard de notre industrie et le coupable abandon que nos députés ont fait de nos intérêts. Le mal dont se plaint le *Courrier de Lyon* est donc réel, et nous ne prétendons contester ni la justesse ni surtout l'opportunité de ses réflexions. Mais si notre industrie, si nos intérêts sont négligés, à qui la faute? Uniquement au juste-milieu, c'est-à-dire aux hommes du *Courrier*. Le juste-milieu n'est-il pas, en effet, maître de notre cité? Ne dispose-t-il pas de toutes les branches de l'administration? Ne sont-ce pas les hommes recommandés tous les jours par la feuille inféodée par M. Clément Reyre qui régne au conseil municipal, qui nomment les membres de la chambre du commerce, qui siègent sur les bancs de notre tribunal consulaire? — Les doléances du *Courrier de Lyon* ne prouvent donc qu'une chose, l'impuissance et l'incapacité de la coterie à laquelle il sert d'organe.

Mais si nous sommes d'accord avec le *Courrier de Lyon* sur l'incurie de nos représentants, nous ne saurions partager son opinion sur le remède qu'il indique. De bonne foi, à qui persuadera-t-on que la nomination de M. Reyre changera rien au mal dont tout le monde se plaint? M. Reyre, s'il est élu, ira grossir la phalange des nullités parlementaires que le juste-milieu lyonnais envoie à la chambre. — Ce n'est pas avec des députés tels que MM. Fulchiron, Reyre et Martin que la ville de Lyon acquerra jamais l'importance à laquelle sa situation, son industrie et sa population lui donnent cependant des droits incontestables.

La prise de Constantine était un événement prévu. L'opposition, quoiqu'on la prétende composée d'alarmistes, ne doutait pas du succès, et seule elle s'en réjouit sans arrière-pensée. Les organes du ministère n'osent pas chanter trop haut victoire; ils ont peur de prononcer le mot de conquête. On n'a pas même voulu que le *Te Deum* de rigueur fut célébré à Paris; c'est à Versailles, comme au temps des victoires de Louis XIV, qu'on a officié. On craint qu'une certaine pompe déployée à l'occasion de cette victoire ne frappe trop l'esprit du peuple, et qu'elle ne paraisse un engagement de garder à toujours Constantine.

Triste et fautive situation que celle qui ne permet pas de se glorifier pleinement de l'honneur de nos armes! Pauvres gens surtout que ceux qui ne voient dans le sang versé à flots sur les murs de Constantine qu'une occasion de venger un échec que nous avons dû à l'imprévoyance d'un autre ministère, et qui ne songent pas au lendemain! Toutefois le ministère, qui voit avec une sorte d'effroi son influence lui échapper dans tous les collèges électoraux, a craint qu'on ne fit de ses hésitations un nouveau grief, et aujourd'hui il se hâte de faire déclarer à ses serviteurs de la presse qu'il n'a pas l'intention d'abandonner Constantine, qu'il n'est pas éloigné d'y laisser une garnison, mais que, si on veut l'occuper, il faudra qu'on se résigne à de nouvelles dépenses. Qu'on ne l'oublie pas, constamment telle a été la tactique non seulement de ce ministère, mais encore de ses prédécesseurs.

Vous voulez étendre notre domination en Afrique; vous voulez établir des camps, bâtir, planter, semer, coloniser, en un mot. D'accord, nous ne demandons pas mieux. C'est notre souci de chaque jour, et il y a longtemps déjà que nous avons songé à tout cela. Nos plans sont prêts; mais donnez-nous de l'argent, beaucoup d'argent, s'il vous plaît: quarante, soixante, cent millions ne nous effraient pas; ils nous sont indispensables, c'est le nerf de la guerre. Il en faut aussi pour acheter la paix; il en faut pour le transport des hommes, pour leurs vivres, pour le matériel de la guerre, pour l'achat des charrettes; il faut beaucoup de fonds secrets.

Ainsi, on s'efforce de combattre l'idée de colonisation par un appel continu au désir d'économie des contribuables; ainsi, ces énormes prodigalités que l'on fait en fonds secrets destinés à solder la corruption, en fêtes de cour, en dépenses inutiles, ces prodigalités, on trouve encore le moyen de les exploiter, en menaçant les contribuables de les grossir encore. La cause réelle des hésitations du ministère n'est pas celle-là, et il paraît curieux à tout homme de sens que le gouvernement se montre si avare des deniers de la nation quand il s'agit de l'occupation définitive de la régence d'Alger et des environs, lorsqu'il en est si prodigue dans les autres occasions. Lord Palmerston pourrait probablement en dire à ce sujet plus long que nous, et son prédécesseur, dont le *Morning-Post* était dernièrement l'organe, en sait plus long que lui.

Quoi qu'il en soit, le ministère doit être bien averti que la chambre prochaine favorisera de tout son pouvoir l'extension et le progrès de notre influence en Afrique, et qu'elle ne refusera pas les fonds nécessaires à cette œuvre. La conquête de Constantine sera, bon gré mal gré, définitive, et elle n'aura pas relevé inutilement les armes françaises dans l'esprit des indigènes. C'est déjà un grand point d'obtenu; il en était besoin.

COLONIE D'AFRIQUE.

EXPÉDITION DE CONSTANTINE.

Nous avons publié, dans le supplément du dernier numéro, tous les détails que nous avions pu nous procurer sur le siège et la prise de Constantine. Dans le même numéro, nos lecteurs ont dû trouver une notice sur cette ville et sur ses environs qui leur servira de guide pour suivre avec fruit tous les mouvements de l'armée et les opérations du siège. Voici maintenant quelques nouveaux renseignements puisés dans nos correspondances de Bone et dans les lettres qu'on a bien voulu nous communiquer.

La nouvelle de la prise de Constantine fut accueillie à Bone avec le plus vif enthousiasme; le courrier était arrivé le soir. On savait que la ville d'Achmet était au pouvoir de notre armée; mais on ignorait à quel prix nous avions acheté cette conquête. Les bâtiments et les forts tirèrent une salve de vingt-un coups de canon.

On assure que le caïd de Constantine, premier ministre du bey, s'est brûlé la cervelle; mais cette nouvelle mérite confirmation. Le redoutable Ben-Ussa, celui qui emmena la popula-

tion de Bone lors de la prise et de l'occupation de cette ville par les Français, a été fait prisonnier. Il était à la défense de la ville avec les Kabyles de l'ouest. Son fils s'est échappé le 13. Les habitants, qui ont pris une part active à la défense de la ville, craignant une trahison, se refusaient à le laisser sortir; mais il leur dit qu'il allait chercher des renforts, et on lui ouvrit la porte d'El-Cantara. Il n'a plus reparu; il est sans doute resté avec l'armée du bey.

La ville de Constantine était défendue par 8,000 Kabyles et 2,000 Turcs; on a dit que toute la garnison avait été tuée, mais il est probable que les soldats qui ont échappé au sac se seront cachés dans les maisons, et qu'ils auront eu la vie sauve le lendemain de l'entrée des troupes. On sait tout ce qu'on doit attendre de l'humanité du soldat français lorsqu'il est calme. Quoi qu'il en soit, les Français, comme les Arabes, se rappelleront long-temps cette affaire.

Le bey est à quatre lieues de Constantine; il a paru sensible à l'envoi des officiers de santé, et a fait dire au général en chef et au prince qu'il n'inquiéterait pas les convois de vivres et de blessés qui iraient de Bone à Constantine, et vice versa. Mais la fierté d'Achmet est toujours la même, du moins en apparence; il est au milieu de ses cavaliers, impassible, et ne témoigne qu'une indifférence affectée sur la prise de Constantine. Son projet est sans doute de tenir la campagne; mais les contingents des tribus ne tarderont pas à l'abandonner, et réduit à son armée régulière de 2 à 3,000 hommes, il sera forcé par les indigènes mêmes à se réfugier dans le désert, car il n'aura pas dans sa province une influence égale à celle qu'Abd-el-Kader a sur les siens. Celui-ci représente la nationalité arabe; l'autre n'est qu'un Coulogli sans autres sympathies dans le pays que celles des gens de sa race.

Le convoi des blessés est attendu à Bone vers le 25; les troupes qui l'escorteront retourneront à Constantine avec un convoi de vivres que l'on dirige déjà sur Ghelma et Medjez-Ammar. Les blessés seront embarqués sur les corvettes de charge *la Fortune*, *la Caravane*, *la Marne* et *la Durance*, qui avaient été envoyées à Bone pour y prendre les malades des hôpitaux et les transporter en France. Ces bâtiments transporteront les blessés à Toulon où tout est disposé pour les recevoir à l'hôpital St-Mandrier.

On lit dans une lettre que le mamelon de la victoire (Mansoura) a sauté, et que 250 militaires avaient péri par l'effet de cette explosion. Nous n'osons guère ajouter foi à cette nouvelle qui n'a pu être transmise de Bone que comme un bruit.

La prise de Constantine nous aurait coûté, d'après les calculs les moins exagérés faits par nos correspondants, environ mille morts et deux mille blessés plus ou moins grièvement. Nous croyons que la perte a été moins grande; il est quelques lettres qui la font monter à six mille hommes hors de combat. Il ne faut pas perdre de vue que nos troupes ont tenté cinq assauts, et qu'elles ont pendant 4 heures assiégé les maisons, exposés aux balles qu'on leur envoyait des creneaux. Les assiégés se sont défendus avec bravoure d'abord, puis avec la rage du désespoir.

Lorsque la ville a été prise, il ne restait à l'armée que cinq jours de vivres, attendu que la pluie en avait détérioré une assez grande quantité. Il fallait donc s'emparer de Constantine, ou s'en retourner le 14, pour avoir des approvisionnements, jusqu'au camp de Merdjé-Ammar. L'armée ne pouvait se familiariser avec l'idée d'une retraite, et c'est ce qui explique la résolution avec laquelle elle a tenté cinq fois les combats meurtriers d'un assaut. Nos soldats ont été admirables: le quart de l'armée en était à ses premières armes et recevait le baptême du feu; mais ces jeunes soldats se sont montrés les égaux de leurs compagnons, et les imitateurs des bataillons des armées d'Egypte, d'Italie et d'Allemagne.

C'est, dit-on, le colonel Lamoricière qui a eu le bonheur de faire flotter le premier le drapeau tricolore sur les murs de Constantine.

Le général en chef, le prince et le chef d'état-major-général se sont logés au palais du bey; le général Rulhières s'est installé dans la maison de l'aga; les troupes se sont distribuées dans les édifices publics et à la Casbah. Les ambulances ont été immédiatement organisées, et tous les blessés et malades y ont été transportés. Les convois qui étaient restés sur les plateaux de Mansoura sont entrés en ville par la porte d'El-Cantara.

(Toulonnais.)

Par ordre de M. le ministre de l'instruction publique, MM. les professeurs du collège de Lyon ne devront plus, à dater du 1^{er} avril prochain, habiter l'enceinte de ce collège. Ils seront obligés de se loger en ville. Cette mesure a pour but d'agrandir et de multiplier les classes et les infirmeries.

Le brave colonel Combe, tué sous les murs de Constantine, appartient à nos contrées; il est né à Feurs. Son vieux père, ancien militaire, réside aujourd'hui à Roanne.

A Paris, M. Dupont (de l'Eure) vient d'adresser aux électeurs du 7^e arrondissement la lettre suivante, en réponse à l'offre de la candidature qui lui avait été faite :

Rougepeniers, 23 octobre 1837.

Messieurs et chers concitoyens, J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 courant, et par laquelle vous m'annoncez que vous êtes dans l'intention de me présenter comme candidat dans le collège du 7^e arrondissement du département de la Seine.

Ce haut témoignage de confiance me touche profondément, et m'est d'autant plus précieux que je le dois seulement à la libre volonté de chacun de vous, sans avoir été, dans cette circonstance plus que dans aucune autre, provoqué par la moindre démarche ou sollicitation de ma part; aussi croyez bien, messieurs, que j'en conserverai un glorieux et éternel souvenir.

J'accepte avec un vif sentiment de reconnaissance l'honorable candidature que vous voulez bien m'offrir. Si je suis rappelé dans la chambre des députés, je continuerai de m'y dévouer à la défense des libertés publiques et des intérêts généraux du pays; j'y suivrai toujours la ligne de patriotisme, d'indépendance et de désintéressement dont j'ai tâché de ne jamais dévier dans le cours de ma vie politique.

Agréés, messieurs et chers concitoyens, l'hommage de mes sentiments dévoués et respectueux. DUPONT (de l'Eure).

Faits Divers.

UNE FOLLE (1). — Il existe à Saumur un hôpital de fous. Cet hôpital est situé sur le sommet d'un coteau rocaillieux, tout près de la rive gauche du fleuve. Les fous furieux sont logés dans des cabanons garnis de barreaux de fer et pratiqués dans l'épaisseur du roc.

Au moment où vous êtes occupé à admirer ces belles campagnes qui s'étendent de Tours à Angers, cette nature

fertile et verdoyante, ce courant rapide et majestueux, tout-à-coup des cris de rage et des rires stupides se font entendre derrière vous et vous rappellent au spectacle que vous êtes venu chercher.

Il y a quelques jours, une jeune femme, accompagnée de son mari, et qui tenait par la main une jolie petite fille, alla visiter ce réceptacle de douleurs.

Elle s'arrêta devant une folle que l'on avait amenée dans la cour et qui était attachée au mur par une chaîne de fer. Cette folle n'avait pas vingt ans. Son œil bleu avait tant de douceur, sa blanche figure tant de charme, et sa longue chevelure blonde tombait avec tant de grâce sur ses épaules nues, qu'elle faisait peine à voir.

La jeune femme demanda à la sœur qui la conduisait ce que pouvait être cette folle, et pourquoi ces rigueurs exercées contre elle.

La sœur répondit, en baissant les yeux et en rougissant: « C'est Marie, une ouvrière de la ville, qui a succombé au malin esprit. Son amant l'abandonna, et elle perdit au bout de deux ans l'enfant qu'elle avait eu de lui. Cette perte l'a conduite dans notre hospice, et on l'attache parce qu'elle a de mauvais moments. »

La bonne sœur se tut et baisa la croix de son chapelet; les visiteurs réfléchissaient, lorsque la folle s'élança tout-à-coup de toute la longueur de sa chaîne, saisit l'enfant que tenait par la main la jeune femme, et l'emporta, rapide comme un trait, sur son banc de pierre.

La mère jeta un cri déchirant et se précipita vers la folle, qui la repoussa avec brutalité.

« Oh! c'est ma fille! s'écriait Marie, c'est bien elle! Dieu me la rend! Oh! qu'il est bon, le bon Dieu! »

Et elle sautait de joie en accablant l'enfant de caresses. Le père voulait la lui arracher de force, mais la religieuse l'arrêta et le pria de la laisser faire.

— Mais ce n'est pas votre fille, dit-elle à la folle; elle ne lui ressemble pas.

— Ce n'est pas ma fille, doux Jésus! Regardez donc, sœur Marthe, voilà sa bouche, ses yeux... c'est tout le portrait de son père... Je la reconnais bien. — Elle descend du ciel... Qu'elle est jolie, qu'elle est jolie, ma fille!

Cependant c'était pitié de voir la pauvre mère qui suivait tous les mouvements de la folle avec anxiété, et pleurait et riait tour-à-tour, suivant que Marie faisait mine d'avancer l'enfant vers la religieuse ou de la retirer à elle.

— Prêtez-moi un instant votre fille, que je la voie, dit alors la bonne sœur.

— Vous la prêtez!... Ah! bien oui!... La première fois les prêtres m'ont dit aussi que je la prêtais pour quelque temps au bon Dieu, qui avait besoin d'anges... et elle a été six mois sans en revenir... Je ne la prêterai plus, j'ai trop souffert... J'aimerais mieux la tuer et garder son corps...

En même temps elle faisait le mouvement de lui briser la tête contre le mur.

La mère, pâle et presque inanimée, tomba de faiblesse sur ses genoux; et là, en poussant des sanglots, elle suppliait la folle de lui rendre sa fille et de ne pas lui faire de mal. Marie ne la regardait seulement pas, tout occupée qu'elle était à balancer l'enfant et à baisser ses yeux.

Le père, hors de lui, était allé chercher le directeur de la maison.

Il eût été difficile de dire quelle était la véritable folle, ou de la mère qui se débattait en demandant sa fille, ou de Marie qui riait aux éclats en présentant à l'enfant son sein desséché.

On résolut de ne pas employer la force, de laisser Marie se retirer dans son cabanon et de profiter de son sommeil pour lui enlever sa proie.

Une fois rentrée, la folle déposa l'enfant au pied de son lit, fit un creux dans le matelas, et s'occupa à arranger un coin de son drap dans cette espèce de berceau, pendant que la mère avait le visage collé aux barreaux du cabanon.

La folle coucha doucement la petite fille, la berça en lui chantant de naïfs couplets d'une voix tremblotante, puis enfin s'endormit à côté d'elle. Le gardien entra alors à pas de loup dans le cabanon, enleva rapidement l'enfant, et vint le remettre aux mains de sa véritable mère, qui poussa un cri de joie, et s'enfuit de toutes ses forces avec son précieux fardeau.

A ce cri, Marie se réveilla, ne sentit plus rien à côté d'elle, courut aux barreaux, hurla, en voyant l'enfant lui échapper, comme une hyène à laquelle on vient d'enlever ses petits, et tomba de toute sa hauteur sur le plancher.

Elle était morte.

— Le général Damrémont, qui a conduit notre armée à la conquête de Constantine, n'a pu jouir de son triomphe. Il est mort sur le champ de bataille, au moment où il allait entrer en vainqueur dans la place ennemie. En attendant que les bulletins officiels de l'expédition nous apprennent les circonstances de cet événement, voici quelques détails sur la carrière militaire de cet officier supérieur :

Né à Chaumont, département de la Haute-Marne, le 8 février 1783, Charles-Marie, comte Denis de Damrémont, fut admis à l'école militaire de Fontainebleau le 16 mai 1803.

En 1804, après avoir passé par les grades inférieurs, il sortit de cette école pour entrer en qualité de sous-lieutenant dans le 12^e régiment de chasseurs à cheval. Nommé en 1807 lieutenant aide-de-camp du général DeFrance, il passa avec le même grade auprès du général Marmont, et par les plus honorables services, s'éleva jusqu'au grade de colonel qui lui fut conféré en 1813.

Il avait fait les campagnes de 1806 et de 1809 à la grande armée et en Dalmatie, celles de 1811 et 1812 en Espagne et en Portugal, et enfin celles de 1813 et de 1814 à la grande armée.

Resté sous les ordres de M. le duc de Raguse quand vint la Restauration, il ne tarda pas à être placé à la tête de la légion de la Côte-d'Or.

Promu le 25 avril 1823 au grade de maréchal-de-camp, il fut, en 1823, appelé en cette qualité à un commandement dans le 5^e corps de l'armée des Pyrénées; depuis

(1) Nous empruntons ce récit à l'*Ami des Lois*, journal de la Sarthe.

qu'en 1829, il fut successivement employé comme officier d'infanterie, membre d'une commission de réorganisation de la même arme, et fut attaché à l'état-major d'un régiment d'infanterie. En 1830, il fit partie de l'expédition d'Afrique, où il commanda une brigade d'infanterie, et fut ainsi l'un des premiers à prendre possession de cette terre où il devait mourir si glorieusement. En décembre de la même année, il fut élevé au grade de lieutenant-général. En France, il fut, le 6 février 1832, nommé à la tête de la 8e division militaire.

Après son long séjour qu'il avait fait dans la province d'Alger, où l'on peut le mieux se renseigner sur la situation de l'Algérie, acquérir sur l'administration de notre colonie des lumières particulières, il fut nommé officiers-généraux le plus naturellement appelé à prendre le commandement suprême, et le 12 août 1837 le roi le nomma gouverneur-général des provinces françaises dans le nord de l'Afrique. Les services qu'il rendit au pays dans cette position sont trop nombreux pour que nous ayons besoin de les rappeler. Le général Damrémont était grand-officier de la Légion d'honneur depuis 1827, et le 15 septembre 1825 il fut élevé à la pairie.

CRIME DE PART. — On écrit de Rhodéz : Un crime de substitution de part, crime peu commun, bien puni par nos lois pénales, vient de se commettre à Châteauneuf (Aveyron). Eugénie T... avait eu le malheur de devenir enceinte. Quoique ce ne fût pas sa faute, cette nouvelle grossesse ne laissait pas que d'être pour elle une source de vives inquiétudes. Elle en fit confidence à sa cousine, mariée à M. V... Celle-ci fut touchée de la malencontreuse position de sa parente; mais, par une pitié ne fut pas stérile, et pour éviter à Eugénie un nouveau scandale, elle imagina un singulier expédient : elle était mariée, partant elle pouvait devenir mère. Elle se fit épouser par un homme qui n'était que le nom d'un homme. Que fait-elle ? elle persuade à son trop crédule mari qu'elle va le rendre père. A cette nouvelle, celui-ci se laisse aller à une joie sans bornes ; il sourit à l'idée de sa future paternité, et hâte de tous ses vœux l'arrivée de celui qui doit porter son nom. De son côté, sa femme ne néglige rien pour entretenir dans ce fol espoir.

Pendant arrive le terme de la grossesse d'Eugénie ; le mari, qui avait été déjoué le coupable projet : on s'en aperçoit ; ce ne fut point chose difficile. L'enfant d'Eugénie vint au monde ; la complaisante accoucheuse, qui avait été l'espionne du tour dont on veut rendre le mari père, se précipite sur le nouveau-né ; le nouveau-né est porté à la femme V..., qui se réjouit d'aller se voir mère sans avoir souffert les douleurs d'un pénible accouchement.

Quelques heures entrefaites, arrive le mari : il se précipite sur le nouveau-né. Ses entrailles de père tressaillent de joie ; il veut embrasser l'enfant et la prétendue mère ; que dis-je ? il croit que l'enfant lui ressemble d'une manière frappante. Le lendemain, il se dirige d'un pas fier vers l'hôtel de la mairie pour y faire sa déclaration de parenté ; mais à l'acte de l'état civil est-il dressé, que quelques instants, plus clairvoyants que le mari V..., décèlent la supercherie, au grand désappointement du père qui voit ainsi disparaître en un instant ses rêves de bonheur et ses espérances de progéniture. La justice informe contre les prévenus. (Le Droit.)

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

ENLEVEMENT. — Le quartier latin a failli être dimanche dernier, non d'un enlèvement volontaire, mais d'un enlèvement forcé. A huit heures du soir, deux individus se sont approchés d'une jeune fille ; l'un lui a saisi les bras, et aussitôt le second lui a lié autour de la tête un mouchoir qui, placé sur la bouche de la victime, devait étouffer ses cris. Tout cela a été accompli en quelques instants, et déjà les bras vigoureux de l'un des deux assaillants avaient enlevé la jeune fille, et la dirigée vers un cabriolet disposé pour la recevoir, lorsque plusieurs personnes survinrent, et voyant cette femme s'agiter et pousser des cris inarticulés, s'interposèrent et parvinrent à s'emparer de la jeune fille qui tomba évanouie entre les mains. On s'empressa de lui prodiguer des soins, et toute la nuit elle fut soignée avec le plus grand soin, et toute la nuit elle fut soignée avec le plus grand soin, et toute la nuit elle fut soignée avec le plus grand soin.

AMOUR ET LE JEU. — Le sieur J..., fabricant de plaqué, rue de la Harpe, âgé de 29 ans, d'un extérieur agréable, avait conçu l'idée de se marier avec une jeune et charmante personne, dont il avait fait la connaissance chez un ami commun, une violente passion qu'il dut partager.

Les parents du sieur J... étaient honorables. Il s'adressa à la mère de la jeune Armantine R... et la demanda en mariage. Elle semblait sourire aux vœux des deux amants. Les conditions du mariage étaient en quelque sorte satisfaisantes, quand un obstacle imprévu vint tout-à-coup faire évaporer ces rêves de bonheur. Armantine R... avait une riche tante, dont elle devait être l'unique héritière, et qui trouva la fortune actuelle du sieur J... n'était point en harmonie avec celle qu'elle laisserait un jour à sa nièce. Elle déclara donc au mariage s'accomplissait elle la déshériterait infailliblement, et rien n'ayant pu faire revenir cette femme de sa détermination, la jeune Armantine se vit forcée de faire à son futur époux cette cruelle circonstance à son égard, en lui faisant connaître que peut-être le temps et sa bonne conduite pourraient lui valoir un arrêt aussi désespérant.

Le sieur J..., bien certain que s'il se peut s'enrichir on lui accorderait la main de sa maîtresse, et bien convaincu d'ailleurs qu'il lui valait mieux de tenter l'aveugle déesse pour qu'elle l'accablât de ses faveurs, se rendit chez lui, réalisa en écus le peu qu'il possédait, et muni

d'une somme assez ronde, il dirige ses pas vers le Palais-Royal. Là, il erre pendant plusieurs heures, regardant avec effroi le seuil béant des maisons de jeu, et contemplant d'un œil avide les piles d'or entassées derrière les carreaux transparents des changeurs... Enfin il se décide et monte dans une maison de jeu.

La roulette est le jeu qui lui offre le plus de chances. Il hasarda d'abord la moitié de son avoir. Oh ! bonheur, il gagne ! Il continue, il gagne ! il gagne encore ! Déjà il se voit possesseur d'une somme considérable ; en la doublant, il se voit riche, il se voit l'heureux époux de sa bien-aimée... La somme tout entière est aventurée sur le fatal tapis... ; mais la chance tourne, et le malheureux voit l'inflexible roulette lui enlever sa dernière espérance !!!

C'est alors que sa position se révèle à lui dans ce qu'elle a d'affreux. Son parti est pris. Il rentre à son domicile et redescend quelques minutes après pour remettre à son portier deux lettres qu'il le prie de porter le lendemain à leur adresse. L'une est pour sa mère ; l'autre est pour un ami. Toutes deux annonçaient ses projets de destruction.

Le lendemain, on accourt au domicile de cet infortuné, dont on enfonce la porte, et qu'on trouve mort dans son lit, la tête horriblement fracassée, et à ses pieds est l'arme qui lui a fait sauter le crâne.

Sur son lit, maculé de sang, se trouvait un fleur que sa maîtresse avait portée dans un bal, et qu'il paraissait avoir converti de baisers ; sur une petite table on trouva un écrit tracé d'une main ferme par le malheureux J... avant d'exécuter son suicide, et contenant ces mots d'une énergique simplicité : « Je sors de la roulette... J'ai voulu être riche... j'ai joué ma vie contre de l'or... j'ai perdu la partie, je vais payer ma dette. »

(Le Droit.)

ENCORE UNE VICTIME DU JEU. — Un ouvrier typographe demeurait avec sa mère sur le quai des Augustins, et ce jeune homme, à ce qu'il paraît, au lieu d'apporter à la maison le produit de son travail, le dissipait en dépenses folles, comme font malheureusement trop d'ouvriers. De là naissaient des reproches mérités, des altercations assez vives, car les besoins journaliers du ménage se ressentaient de cette prodigalité. Samedi, le jeune ouvrier avait dû toucher 75 fr., sur lesquels sa mère comptait pour acquitter quelques dettes urgentes ; mais l'argent, encore cette fois, ne fut pas apporté : elle apprit cependant que son fils l'avait reçu, mais qu'entraîné par la funeste passion du jeu, il l'avait dissipé. De ce nouveau tort il résulta entre eux une explication à la suite de laquelle le fils s'enferma dans sa chambre et, résolu à se donner la mort, s'asphyxia par la vapeur du charbon.

Extérieur.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

BAYONNE, 21 octobre. — Rien de nouveau sur la ligne de St-Sébastien.

Guergu a disposé à Linzain l'artillerie destinée à battre en brèche le fort d'Inigo, unique position des chrétiens dans cette direction ; ils n'ont, en effet, de ce côté qu'une petite caserne fortifiée sur l'extrême frontière de France. Le voisinage immédiat de la France ne permet pas d'attaquer cette position.

Une colonne christine qui opère dans la Ribera s'est emparée d'approvisionnement dans le village de Torrez ; elle les a portés à Viana.

Vittoria commence à se ressentir de la rareté des vivres ; il est probable que Bilbao souffrira bientôt par la même cause.

Zurbano est parvenu à reprendre Peralta ; c'est du moins le bruit qui circule sans détails.

Une autre rumeur qui se répand est que don Carlos est entré à Sepulveda. Cabrera se porte vers la Manche.

SARRAGOSSE, 17 octobre. — Le prétendant est encore à Santo-Domingo ; Espartero, qui veut surtout l'empêcher de passer en Navarre, éprouve tous ses mouvements. Ce qui rend critique la position de don Carlos, c'est le mécontentement des Navarrais qui réclament impérieusement la rentrée en Navarre.

Oraa attend à Teruel la grosse artillerie qu'il doit faire jouer contre Cantavieja. Borso-di-Carminati est chargé du soin d'amener cette artillerie.

MADRID, 16 octobre. — Le prétendant, après avoir perdu presque tous ses approvisionnements dans la sierra de Burgos, a exécuté une contre-marche sur Burgos d'Osma et Aranda de Duero. On ignore si toute son armée l'a suivi ; mais il est certain qu'avant ce dernier mouvement les mésintelligences les plus graves avaient éclaté entre les Navarrais et les Castillans. Les premiers voulaient que l'on passât l'Ebre pour procéder à la réorganisation de l'armée composée maintenant, comme l'écrivait celle de Gomez l'année dernière, des éléments les plus hétérogènes, et pour renouveler aussi un matériel de plus en plus défectueux. Les vêtements des soldats sont usés et en mauvais état.

Les Castillans, au contraire, envisageant toutes les conséquences de ce mouvement rétrograde tant au dedans qu'au dehors, insistaient pour la mise à exécution d'une seconde tentative contre Madrid, ou du moins pour la réalisation d'un plan d'hivernage dans les provinces situées au cœur de l'Espagne, comme pouvant offrir d'abondantes ressources. Les Castillans l'ont emporté ; du moins il a été décidé que l'on ne passerait pas l'Ebre.

Pendant la contre-marche du prétendant sur le Duero, Cabrera se portait vers Cuenca avec les deux mille hommes de renfort que Tallada et Esperanza avaient concentrés à Chelva. Peut-être don Carlos nourrit-il le projet de marcher encore une fois sur Madrid, où son intention est de faire une diversion afin de forcer Oraa de renoncer à l'attaque contre Cantavieja, ce dépôt, cet arsenal immense où sont entassés les approvisionnements de l'armée carliste.

Les élections sont favorables pour les trois quarts au parti modéré ; il s'agit de savoir maintenant si tous les députés nommés pourront se rendre dans la capitale. Les routes étant interceptées, il sera difficile de réunir un assez grand nombre de représentants pour ouvrir la session au jour indiqué. La chambre doit s'occuper demain du rapport de la commission de législation qui annule les pouvoirs extraordinaires accordés au ministère Calatrava. La discussion sera naturellement insignifiante, le nouveau ministère ne voulant pas se prévaloir des facultés accordées à ses devanciers.

Au milieu de toutes nos incertitudes politiques, la reine paraît vouloir se retrancher dans la vie la plus concentrée et la plus sérieusement monotone. Pour elle, plus d'excursions dans les diverses résidences royales, plus de parties de chasse, plus de promenades équestres (distriction favorite de la jeune reine d'Angleterre, et de délassement que S. M. aimait à goûter). Maintenant elle s'est embastillée, pour ainsi dire, dans le palais, où elle ne reçoit presque personne. La musique même n'a pas le pouvoir de la distraire.

P. S. — Le gouvernement vient de recevoir des dépêches du général Oraa. Il a quitté Teruel le 12 pour marcher contre Cantavieja. Les carlistes ont retiré leur artillerie de cette ville.

Variétés.

LES AUTEURS DRAMATIQUES.

Autrefois un jeune homme doué de quelque imagination ne terminait pas ses humanités sans avoir composé une tragédie ; il entraînait dans le monde son manuscrit à la main, et il fixait sur l'avenir un regard ferme et serein. En vain sa famille voulait-elle le diriger dans quelque voie sûre et profitable ; fort de sa tragédie, le jeune auteur refusait tout accommodement étranger à la carrière des belles-lettres. Il subsistait avec un inébranlable courage les conséquences de la colère paternelle, et il se résignait philosophiquement aux plus dures privations, en songeant que le génie doit toujours se tremper à l'école du malheur, et que les plus grands hommes ont eu des obstacles à vaincre et de difficiles épreuves à supporter, en attendant les bénéfices de la célébrité. Avant de ceindre le laurier, le front du poète doit saigner sous la couronne d'épines. Le jeune auteur, plein de confiance et rêvant aux futurs dédormagements de la gloire, acceptait avec ardeur les rudes conditions de la vie poétique. Il se logeait dans une mansarde, et il vivait de peu en attendant le jour où son nom serait livré aux applaudissements du théâtre ; alors une nouvelle existence lui serait ouverte ; alors les honneurs, les pensions, l'amitié des grands, le fauteuil de l'Académie. Avant tout, la tragédie avait été adressée au comité de la Comédie-Française ; un an se passait ensuite en visites, en sollicitations, en démarches vaines, dans lesquelles les espérances les plus solides, les illusions les plus vivaces étaient tuées à coups d'épingles. Froidement reçu ou cavalièrement éconduit, l'auteur finissait par se lasser et par épuiser ses forces dans sa double lutte avec la fortune et avec la gloire. Pour dix véritables et opiniâtres poètes qui persévéraient, il y en avait mille qui tiraient leur révérence aux belles-lettres tragiques, et s'en retournaient modestement chez eux pour se faire procureurs, commis, agriculteurs ou négociants.

Aujourd'hui les choses se passent autrement ; les jeunes gens sortent du collège les mains vides de toute espèce de tragédie, par la bonne raison que Melpomène est une muse qui a perdu son crédit. Si les cartons du théâtre renferment encore quelques tragédies, ce sont les œuvres délaissées des anciens martyrs de la foi poétique. Maintenant les jeunes gens les mieux nourris d'études classiques tournent leurs vœux vers les travaux dramatiques, non pour acquérir de la gloire, mais pour se faire une position agréable et solide à la fois ; ils n'ont pas l'ambition de débiter par une œuvre capitale et d'être introduits du premier coup au Théâtre-Français ; ils savent bien que c'est là le chemin le plus long et le moins avantageux. Les petits théâtres leur offrent un accès plus facile et des ressources plus promptes : c'est donc au vaudeville et au mélodrame qu'ils confient le soin de leurs destinées et qu'ils consacrent les premiers efforts de leur imagination.

Les pères de famille auraient tort de conserver aujourd'hui le vieux préjugé qui autrefois les portait à détourner leurs fils de la littérature dramatique. Au temps où nous vivons, le métier d'auteur est plus lucratif que le barreau et le notariat ; le théâtre est le meilleur des commerces ; le vaudeville et le mélodrame rapportent plus que toute autre marchandise. Les auteurs songent d'abord à l'utile, c'est-à-dire à l'argent, et ils arrivent facilement à la fortune, pour peu qu'ils sachent exploiter leur talent et tirer parti de leur position. Après la fortune et avec les succès, vient la gloire ; le fauteuil de l'Académie peut venir aussi, mais ce n'est là qu'un accessoire d'un mince intérêt, et comme disait un de ces messieurs : « Le fauteuil rapporte quinze cents francs, c'est peu, mais enfin c'est quelque chose... Quand on a un cabriolet, cela paie l'entretien du cheval. »

Avec toutes les bonnes chances et les séductions que présente la littérature dramatique, on ne doit pas s'étonner de voir tant de jeunes gens s'y livrer. Les difficultés sans nombre qui ont long-temps hérissé les abords de la carrière se sont aplanies peu à peu, et maintenant un débutant peut sans peine faire jouer sa première pièce, à condition toutefois qu'il voudra bien consentir à s'adjoindre un collaborateur expérimenté. Un auteur jeune et novice aura de l'imagination, des idées, de la verve, de l'esprit, toutes choses très-utiles dans un vaudeville et même dans un mélodrame ; un auteur blanchi sous le harnais dramatique sera peut-être dépourvu de ces qualités, mais il en aura une autre plus précieuse que toutes, car elle est indispensable, et cette qualité c'est le *métier*. Le métier est l'art de disposer les entrées et les sorties, de placer les acteurs à droite ou à gauche, suivant la nécessité, de retrancher un couplet spirituel qui pourrait déplaire, et de glisser dans le dialogue quelques phrases qui paraissent vulgaires, mais qui sont utiles. Le métier est la science de ce qu'il faut et de ce qu'il ne faut pas ; le métier ne suffit pas pour créer un drame, mais il sert à en recomposer les parties défectueuses ; avec du métier on fait réussir quelquefois une mauvaise pièce ; sans le métier on fait souvent une pièce très-spirituelle qui ne réussit pas.

Dès qu'un jeune auteur a terminé son premier vaudeville, il convie ses amis à une réunion littéraire, et il leur offre un punch, des cigares, et la lecture de son manuscrit. Les observations et les critiques ne sont pas épargnées, mais l'indulgent amitié conclut toujours en faveur de l'ouvrage qui lui paraît destiné à un brillant succès. Cependant on est d'accord sur ce point qu'il y aurait de l'imprudence à vouloir se risquer seul et sans appui dans les voies périlleuses du théâtre, et le jeune auteur, docile aux bons conseils, s'engage à réclamer le secours d'un homme de l'art. — J'aurai, dit-il, une lettre de recommandation pour X..., une de nos illustrations ; je ne puis que gagner à me présenter avec un tel collaborateur. Quel honneur pour moi et pour mon nom quand on lira sur l'affiche : *La Femme de trente ans*, vaudeville en un acte, par MM. X... et Frédéric Delormel !

Le lendemain, Frédéric se rend chez le célèbre X. Il monte au premier étage d'un bel hôtel ; on l'introduit dans un somptueux appartement, et un valet, galonné sur toutes les coutures, lui dit que son maître n'est pas visible. Le jeune auteur remet au valet son manuscrit et sa lettre de recommandation, et il se retire ébloui et enchanté. — « Quel luxe ! quel éclat ! se dit-il ; voilà pourtant ce que l'on gagne à faire des vaudevilles ! » Et déjà il se voit logé dans un magnifique appartement et servi par des domestiques en livrée. Il laisse discrètement passer quelques jours, et quand il se présente de nouveau chez M. X., on lui dit encore que monsieur n'y est pas ; il revient deux fois à la charge sans plus de succès. Un jour enfin il trouve l'anti-chambre pleine de gens qui attendent une audience ; il prend son tour ; après une heure d'espoir, impatient, il est introduit dans un cabinet meublé avec splendeur. X., revêtu d'une superbe robe de chambre en brocart, s'avance vers lui la main tendue ;... mais, hélas ! cette main tient son manuscrit roulé et ficelé. — « Je ne puis m'occuper de votre ouvrage, monsieur, dit le célèbre vaudevilliste ; mes travaux, mes engagements, vous devez comprendre... Croyez que c'est avec regret... Adieu, monsieur. »

Frédéric a repris son manuscrit et il se retire tout confus. Voilà ses beaux rêves dissipés. — Que faire maintenant? — T'adresser à un moins grand seigneur, lui dit un de ses amis. Le jeune auteur trouve l'avis excellent, et il court chez un vaudevilliste de seconde classe.

Le vaudevilliste de seconde classe est logé au troisième étage; il a un domestique sans livrée, et il reçoit toujours quand il est chez lui et quand il ne travaille pas. Frédéric le trouve à table, expédiant un déjeuner très-confortable, et le dialogue suivant s'engage entre les deux auteurs: — Vous n'avez pas encore travaillé pour le théâtre? ceci est votre premier ouvrage? — Oui, monsieur. — Très-bien. Voyons! de quel genre est votre pièce? — C'est un vaudeville. — Très-bien; mais à qui destinerez-vous le principal rôle, au théâtre du Vaudeville par exemple? — A Mlle Brohan. — Très-bien; et les rôles d'homme? — Arnal et Lepeintre jeune. — Très-bien; c'est du genre gai? — Oui, gai. — Très-bien. En ce cas, mon cher monsieur, cela ne peut me convenir. Je ne traite que le sentiment. Voyez un de mes confrères; voyez Z..., il travaille beaucoup dans le gai.

Frédéric, sans perdre de temps, se rend chez le vaudevilliste gai, qui le reçoit avec affabilité, et qui prend son manuscrit en lui promettant une réponse dans le courant de la semaine. Huit jours après, Frédéric va chercher cette réponse; il trouve le vaudevilliste gai accompagnant sur le hautbois un couplet de facture chanté par sa cuisinière. — Que pensez-vous de ce morceau, demande le vaudevilliste à Frédéric? — Charmant. Et vous, que dites-vous de ma pièce? — Je dis que c'est admirable. Bien plus, je déclare qu'il serait dommage de ne faire avec cette idée-là qu'un simple vaudeville. Il y a dans un pareil sujet un bel et bon mélodrame en cinq actes et douze tableaux; je suis certain que V. en serait ravi. Allez le voir, croyez-moi, et portez-lui votre pièce; c'est un conseil d'ami que je vous donne.

Faire de son vaudeville, de sa *Femme de trente ans*, un drame en cinq actes et en douze tableaux, c'est là une extrémité qui sourit peu à Frédéric; cependant, après de mûres réflexions, il se décide à tenter l'aventure. Ce qui lui importe surtout, c'est que sa pièce soit jouée et que son nom se produise au théâtre. Frédéric prend donc son parti, et il se rend au Marais, chez le mélodramaturge, qu'il trouve au sein de sa famille, environné de sa femme et de ses six enfants, souriant à tous, joyeux et serein comme un patriarche, se mêlant aux simples jeux de l'enfance, tout en méditant les combinaisons les plus criminelles.

Le voyage à la recherche d'un collaborateur peut mener très-loin un jeune auteur sans expérience; mais les collaborations s'arrangent très-aisément entre auteurs en pied et en crédit au théâtre. Un vaudevilliste, quel que soit son talent, travaille rarement seul; l'habitude de l'association est si forte, qu'elle est devenue presque une nécessité, et que bien peu d'auteurs seraient capables de produire une pièce sans le secours d'un confrère. De ce système il est advenu que beaucoup de vaudevillistes, au lieu de chercher à produire sans aide, se sont consacrés exclusivement à une spécialité, à une partie de l'art. Ainsi, les uns se sont adonnés à trouver des sujets, les autres à charpenter des plans; ceux-ci à écrire le dialogue, ceux-là à composer les couplets.

Le vaudevilliste qui se livre à la partie des sujets de pièces doit avoir lu tous les vieux romans et tous les vieux mémoires,

et dévorer tous les ouvrages nouveaux à mesure qu'ils paraissent. Quand le vaudevilliste s'aperçoit qu'il ne peut suffire à cette rude besogne, il se marie; il épouse une femme qui lui apporte en dot de bons yeux, de la mémoire et un certain esprit d'analyse. Dans le monde dramatique, une bonne femme de ménage doit lire ses deux volumes in-8° chaque jour, et pouvoir raconter à son mari le sujet et les principales scènes de l'ouvrage. Avec de l'usage, elle saura recueillir les mots heureux et les traits de caractère qui peuvent être avantageusement placés dans une pièce. Le plan se trouve souvent tout fait dans le sujet, et quant aux couplets, c'est là une partie qui est devenue peu importante. Aujourd'hui on se contente de choisir de jolis airs, sur lesquels on met des paroles banales. Le temps n'est plus où le vaudeville n'était qu'un feu roulant de couplets aigus avec esprit: le vaudeville alors se faisait à table et en sablant l'ai mousseux; mais la gaité française est bien revenue de son intempérance et de ses dérèglements.

De nos jours les auteurs dramatiques sont en général des modèles de sobriété. Chez eux règnent l'ordre et l'économie; la plupart augmentent leur fortune en plaçant dans de productives entreprises l'argent que leur rapporte le théâtre; presque tous exploitent une industrie qui joint ses profits à ceux de leurs travaux littéraires; on compte un très-grand nombre de vaudevillistes et de mélodramaturges parmi les employés des ministères. Le clerc de notaire et d'avoué qui griffonne un plan de vaudeville ou des couplets sur du papier timbré est une fiction; mais il nemanque pas de commis rédacteurs, de surnuméraires et même de sous-chefs qui consacrent au théâtre le temps que leur paie le budget, et qui écrivent leurs pièces sur le papier du gouvernement.

Si l'on doit s'élever contre le cumul, c'est assurément en cette circonstance. Ceux qui vivent largement du théâtre ne devraient pas laisser les emplois de la bureaucratie aux pauvres diables qui n'ont pas l'esprit de composer un drame ou un vaudeville? Et pour eux-mêmes, ceux qui peuvent trouver l'indépendance dans leurs travaux devraient-ils se faire esclaves pour de misérables appointements qui le plus souvent ne valent pas le produit d'un tiers de vaudeville? N'est-ce pas d'ailleurs une mauvaise spéculation? car, pour peu que le bureau prenne de temps à un auteur, ce temps employé à des travaux dramatiques ne lui rapporterait-il pas bien plus que son traitement?

La France connaît le nombre de ses soldats, de ses électeurs, de ses rentiers, de ses avocats, de ses médecins, etc., mais elle ignore le nombre de ses auteurs dramatiques. On suppose que Paris seulement en possède cinq à six cents, plus ou moins connus, plus ou moins riches, mais tous vivant très-bien et très-agréablement de leurs œuvres. Un de ces auteurs est arrivé à une fortune célèbre; il en est plusieurs à qui le théâtre fait un revenu de quinze à trente mille francs. Nos romanciers les plus féconds et les plus recherchés sont loin de ces brillants bénéfices. Le meilleur roman ne rapporte pas plus de six mille francs à son auteur, et le meilleur roman coûte quelquefois un an de travail; un vaudeville médiocre, broché en huit jours, rapporte davantage.

Un auteur dramatique est soumis, il est vrai, au trac des répétitions, aux intrigues de coulisses; il a des amours-propres à ménager, des préventions à vaincre, des directeurs à flatter; il est exposé à la fièvre des premières représentations et au déboire des chutes. Mais quelle est la carrière qui n'a pas ses in-

convénients et où trouve-t-on de plus brillantes compensations? Les romanciers n'ont-ils pas aussi à lutter contre le public, contre les éditeurs et contre les épreuves d'imprimerie? Pourquoi donc tous les hommes de lettres ne dirigent-ils pas vers le théâtre l'effort de leur esprit et de leur plume? Pourquoi tant de théâtres se font-ils romanciers, poètes, journalistes, historiens, qui peu, gagner beaucoup, vivre agréablement, et devenir en peu de temps propriétaires, rentiers, industriels, capitalistes et éligibles comme tous les vaudevillistes? Ouvrez les yeux, vous tous faiseurs de livres et de feuilletons, et voyez combien vous êtes dépourvus de salut et de fortune qu'au théâtre!

E. GUINOT.

M. Faure, propriétaire du café Provençal, place Louis XVI, à l'angle de la rue de Sèze, a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 28 octobre prochain, des chanteurs, accompagnés par un excellent orchestre, exécuteront tous les jours divers morceaux de musique, depuis 6 heures jusqu'à 11 heures.

AVIS.

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 31 octobre, sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver du retard dans l'envoi du journal.

GRAND-THÉÂTRE.

Vendredi 27 octobre 1837. — Septième représentation de M. Dérivis. — Le Bouffe et le Tailleur, opéra. — 2° Le Comte Orly, opéra. — On commencera à six heures.

BOURSE DE PARIS DU 25 OCTOBRE.

Le parquet paraît déterminé à soutenir le cours de la rente. On prétend que MM. Ouvrard et Firmin de Taitet, de Londres, ne sont pas étrangers à cette hausse. On ignore le motif qui les fait agir ainsi, car ces capitalistes ne travaillent que dans l'intérêt des absolutistes.

Le 5 p.0.0 a ouvert à 80 85, et a été demandé à ce prix dans la clôture. L'actif reste à 21. Les autres valeurs, excepté les Laffitte, sont en baisse et très-offertes. On ne sait aucune nouvelle.

Cinq pour cent	109 55	109 55	109 45	109 45
— fin courant	109 50	109 55	109 50	109 55
Quatre pour cent	100 15			
Trois pour cent	80 90	80 90	80 85	80 85
— fin courant	80 85	80 95	80 80	80 90
Rentes de Naples	99 25	99 25	99 25	99 25
— fin courant	99 30	99 35	99 30	99 35
Actions de la Banque				
Caisse hypothécaire	810			
Quatre Canaux				
Emprunt d'Haiti	360			

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSILY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.

Feuille d'Annonces

ANNONCES DIVERSES.

(3404) A VENDRE. — Fonds de café dans un des meilleurs faubourgs de Lyon. S'adresser chez M. Sornin, fabricant de billards, place des Célestins, n° 8.

(3418) On demande à acheter d'anciens échantillons d'étoffes de soie. Remettre son adresse chez le portier du palais St-Pierre.

1er PRIX DE LA MÉDAILLE D'OR

OBTENU A L'EXPOSITION DE JUIN 1837, A LYON, PAR LA MAISON

C. MARTIN-BURDIN ET Co,

A Vaise (Lyon); même maison, à Chambéry (Savoie).

Ces deux maisons cultivent en grand toutes les différentes variétés de mûriers: mûrier ordinaire, mûrier greffé à large feuille d'Italie et de Bagnols; mûrier Moretti à large feuille, espèce très-recherchée; mûrier multicaulé ou des Philippines, etc.

Elles offrent ces différentes espèces tant en individus à haute tige qu'à basse tige et nains pour buissons; elles fournissent également de jeunes plants de mûrier d'un et de deux ans, ainsi que de la graine de mûrier ordinaire et de mûrier Moretti.

Leurs établissements renferment en outre toute sorte de végétaux en arbres à fruit pour toute destination; en arbres et arbustes d'ornement à feuilles caduques et toujours verts; en rosiers, dahlias, oignons de fleurs, pattes d'asperges et plantes d'orangerie et de serre chaude, etc.

Elles envoient franco leur catalogue aux personnes qui leur en font la demande, et, quoique les prix y soient fixés à un taux modéré, ils sont néanmoins susceptibles de quelque rabais lorsqu'il s'agit de demandes d'une certaine importance. (3394)

HOTEL DU MIDI,

Rue Grenelle-Saint-Honoré, 59, à PARIS.

M. DUMONT, employé des postes, ayant acquis cet établissement de Mme CHARLET, désire réaliser le projet conçu par son prédécesseur de le destiner plus spécialement aux commerçants du Midi et notamment à ceux des départements du RHONE et de la LOIRE.

Cet HOTEL, situé au centre des affaires, à la proximité de la Bourse, des messageries, des promenades et des spectacles, est distribué en logements commodes et bien tenus. Les prix en sont modérés ainsi que ceux de tous les objets de consommation.

Une TABLE D'HOTE A 2 FRANCS par tête est servie chaque jour à 5 heures précises. (3379)

PAR BREVET D'INVENTION. PATE DE REGNAULD AINÉ,

AUTORISÉE PAR BREVET ET ORDONNANCE DU ROI,

Pour la guérison des rhumes, catarrhes, toux, coqueluches, asthmes, enrhouements, et des maladies de poitrine. (Voir l'instruction qui accompagne chaque boîte.) — Dépôts chez MM. les pharmaciens suivants: Boitel, rue Lafont, 24, à Lyon; et Deschamps, rue St-Dominique, 13, même ville; Ardouin, à Amplepuis; Briand, à St-Symphorien; Giroux, à Belleville; Michel, à Tarare; Voituret, à Villefranche. (3419)

SERVICE DES OMNIBUS DE LYON A BEAUJEU,

Partant tous les jours de Lyon à 2 heures de l'après-midi, et de Beaujeu à 4 heures 1/2 du matin, passant par la Croisée 5 heures 1/2, St-Georges 6 heures, et Villefranche 7 heures.

Les bureaux sont: 1° à Lyon, chez M. Mazon, aubergiste, quai de Bondy, n° 152; 2° à Villefranche, à l'hôtel du Faucon, Grand'Rue; 3° à St-George, chez M. Lacroix; 4° à La Croisée, chez M. Renard; 5° à Beaujeu, chez M. Lacroix. (3407)

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang, et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n° 23, à Lyon. (2886)

MALADIES SECRÈTES,

Récents, anciennes et réputées incurables,

Guéries sans rechute d'un à cinq jours, par une méthode unique aussi sûre que facile, par le docteur Thivaud, de Montpellier. Prix: 10 fr. le flacon avec l'instruction. Un flacon suffit pour la guérison parfaite de l'écoulement le plus ancien et le plus rebelle. — Dépôt chez M. Bertrand, pharmacien, place Bellecour, à Lyon. (1667)

L'ÉTUDE DE M^e BATIA,

Avoué à la cour royale de Lyon,

EST DEPUIS LE 1^{er} OCTOBRE COURANT RUE DE LA PRÉFECTURE, N° 8, AU 1^{er}. (3415)

Maladies Secrètes et de la Peau.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE,

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Penitents-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Cesiro est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont le détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apretés et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. Prix: 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

- On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)
 - A Dijon, chez Borsary, chirurgien-dentiste, rue Vauban, n° 13.
 - A Marseille, chez Thumain, pharmacien, Grande Rue de Rome.
 - A Grenoble, chez Dechenaux père, quincaillier, Grande-Rue.
 - A Genève, chez M. Burkel, droguiste.
 - A Vienne, chez Mouret fils, épiciers, rue Marchande.
 - A Nîmes, Roque-Verdier, pharmacien.
 - A Mâcon, M. Charpentier, marchand de papier et d'estampes.
 - A Rive-de-Gier, chez M. Jacques Chollet, épiciers, rue Paluy.
 - A Givors, chez M. Thivy, épiciers, Grande-Rue.
 - A Saint-Etienne, chez M. Pignol, droguiste-herboriste, rue de Lyon.
 - A Avignon, chez Gilbert, pharmacien, place St-Didier.
 - A Villefranche (Rhône), Roset, confiseur.
 - A Châlons-sur-Saône, chez Courant, quincaillier-coiffeur, au coin de la rue au Change.
 - Valence, Ronzier, place des Clercs.
 - Lions-le-Saumier, Vincent, épiciers et marchand de parapluies, place la Liberté.
 - Paris, Maréchal, épiciers, rue du Pont-aux-Choux, n° 14 et 17.
 - Le Puy, Bernardin, droguiste, rue Pausac, n° 164.
- Ainsi que dans les principales villes de France.